



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, mercredi 10 décembre 2025

Séance ordinaire du Conseil de la MRC de L'Île-d'Orléans, tenue le mercredi 10 décembre 2025, à 20 h, à la salle municipale de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de M. Jean Lapointe, préfet, à laquelle les maires suivants sont présents et forment quorum : Mme Lauréanne Dion ainsi que MM. Jean-Pierre Turcotte, Yves Coulombe et Martin Vézina.

Mme Myriam Thériault a prévenu de son absence et est remplacé par M. Denis Savard, pro-maire de Sainte-Pétronille.

Mme Chantale Cormier, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à la séance.

M. Jean Lapointe, préfet, souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20 h 06.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Jean Lapointe procède à la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 26 novembre 2025
4. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 26 novembre 2025
5. Nominations sur les différents comités
Comités de la MRC :
 - 5.1 Schéma d'aménagement et de développement révisé - Comité de révision (2 maires)
 - 5.2 Comité consultatif agricole (2 maires)
 - 5.3 Plan de développement de la zone agricole (PDZA) - Comité de travail (2 maires)
 - 5.4 Plan régional des milieux humides et hydriques - Comité de travail (préfet)
 - 5.5 Plan climat - Comité de travail (préfet et maire)
 - 5.6 Projet Signature - Comité directeur (préfet et 2 maires)
 - 5.7 Sécurité publique (4 maires)
 - 5.8 Sécurité civile (2 maires)
 - 5.9 Sécurité incendie (1 maire)
 - 5.10 Gestion des matières résiduelles - Comité de travail (1 maire)
 - 5.11 Experts en développement économique (2 maires)
 - 5.12 Entente de développement culturel - Comité directeur (préfet)
 - 5.13 Tourisme - Comité consultatif (1 maire)Comités des partenaires :
 - 5.14 Chambre de commerce de l'Île d'Orléans - Conseil d'administration (1 siège observateur)
 - 5.15 Démarche ICI - Comité directeur - (1 maire)
 - 5.16 Ministère des Transports et de la mobilité durable (MTMD) - Comité directeur de l'entrée de l'Île (préfet et 1 maire)
 - 5.17 Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) - Conseil d'administration (préfet)



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

- 5.18 Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) - Comité consultatif agricole (1 maire)
- 5.19 Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) - Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires - Comité directeur (1 maire et un maire remplaçant)
- 5.20 Forum des élus de la Capitale-Nationale (2 maires) :
- 5.21 Agence des forêts privées - Conseil d'administration (1 maire)
- 6. Certificat de conformité - Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans - Règlement 522-2025
- 7. Plan climat - Volet transition socio-écologique - Services professionnels en consultation publique et concertation - Autorisation à aller en appel d'offres sur invitation
- 8. Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale - Politique de la famille et des aînés - Projet régional de partage d'équipements - Demande d'aide financière
- 9. Petits ambassadeurs - Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de Lévis - Demande d'aide financière
- 10. Outils promotionnels - Conception de la carte et du guide touristique 2026 - Octroi d'un mandat
- 11. Inventaire du patrimoine bâti agricole - Octroi d'un mandat - Modification de la résolution 2025-05-78
- 12. Adoption des dépenses du mois de novembre 2025
- 13. Correspondance
- 14. Varia
- 15. Période de questions
- 16. Levée de la réunion

Résolution 2025-12-187

Sur **proposition** de M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, le point 14. Varia demeurant ouvert par ailleurs.

3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 26 novembre 2025

Résolution 2025-12-188

Sur **proposition** de M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 26 novembre 2025, tel que déposé.

4. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 26 novembre 2025

Il n'y a pas de suivi au procès-verbal de la séance tenue le 26 novembre 2025.

5. Nominations sur les différents comités

Comités de la MRC :

5.1 Schéma d'aménagement et de développement révisé - Comité de révision (2 maires)

Résolution 2025-12-189



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Sur **proposition** de M. Denis Savard, il est **résolu à l'unanimité** de nommer M. Jean Lapointe et M. Martin Vézina, pour siéger sur le Comité de révision du Schéma d'aménagement et de développement.

5.2 Comité consultatif agricole (2 maires)

Résolution 2025-12-190

Sur **proposition** de M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** de nommer M. Yves Coulombe et M. Martin Vézina, pour siéger sur le Comité consultatif agricole.

5.3 Plan de développement de la zone agricole (PDZA) - Comité de travail (2 maires)

Résolution 2025-12-191

Sur **proposition** de M. Martin Vézina, il est **résolu à l'unanimité** de nommer M. Jean Lapointe et M. Yves Coulombe, pour siéger sur le comité du Plan de développement de la zone agricole (PDZA).

5.4 Plan régional des milieux humides et hydriques – Comité de travail (préfet)

Résolution 2025-12-192

Sur **proposition** de M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** de nommer le préfet, M. Jean Lapointe, pour siéger sur le comité de travail du Plan régional des milieux humides et hydriques.

5.5 Plan climat - Comité de travail (préfet et maire)

Résolution 2025-12-193

Sur **proposition** de M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** de nommer le préfet, M. Jean Lapointe et Mme Lauréanne Dion, pour siéger sur le comité de travail du Plan climat.

5.6 Projet Signature – Comité directeur (préfet et 2 maires)

Résolution 2025-12-194

Sur **proposition** de Mme Lauréanne Dion, il est **résolu à l'unanimité** de nommer le préfet, M. Jean Lapointe, Mme Myriam Thériault et M. Martin Vézina, pour siéger sur le comité directeur du Projet signature.

5.7 Sécurité publique (4 maires)

Résolution 2025-12-195

Sur **proposition** de M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** de nommer Mme Lauréanne Dion, M. Jean-Pierre Turcotte, M. Martin Vézina et M. Jean Lapointe, pour siéger sur le Comité de Sécurité publique.

5.8 Sécurité civile (2 maires)

Résolution 2025-12-196

Sur **proposition** de M. Denis Savard Choisir, il est **résolu à l'unanimité** de nommer M. Yves Coulombe et Mme Lauréanne Dion, pour siéger sur le Comité de Sécurité civile.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

5.9 Sécurité incendie (1 maire)

Résolution 2025-12-197

Sur **proposition** de Mme Lauréanne Dion, il est **résolu à l'unanimité** de nommer M. Yves Coulombe pour siéger sur le Comité de la Sécurité incendie.

5.10 Gestion des matières résiduelles - Comité de travail (1 maire)

Résolution 2025-12-198

Sur **proposition** de M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** de nommer M. Jean-Pierre Turcotte pour siéger sur le Comité de travail de la Gestion des matières résiduelles.

5.11 Experts en développement économique (2 maires)

Résolution 2025-12-199

Sur **proposition** de M. Martin Vézina, il est **résolu à l'unanimité** de nommer M. Jean Lapointe et M. Yves Coulombe, pour siéger sur le Comité d'experts en développement économique.

5.12 Entente de développement culturel – Comité directeur (préfet)

Résolution 2025-12-200

Sur **proposition** de Mme Lauréanne Dion, il est **résolu à l'unanimité** de nommer le préfet, M. Jean Lapointe pour siéger au Comité directeur de l'Entente de développement culturel.

5.13 Tourisme - Comité consultatif (1 maire)

Résolution 2025-12-201

Sur **proposition** de M. Denis Savard, il est **résolu à l'unanimité** de nommer Mme Lauréanne Dion pour siéger sur le comité Tourisme - Comité consultatif.

Comités des partenaires :

5.14 Chambre de commerce de l'Île d'Orléans - Conseil d'administration (1 siège observateur)

Résolution 2025-12-202

Sur **proposition** de M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** de nommer M. Jean Lapointe pour siéger en tant qu'observateur au conseil d'administration de la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans.

5.15 Démarche ICI - Comité directeur – (1 maire)

Résolution 2025-12-203

Sur **proposition** de M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** de nommer M. Jean-Pierre Turcotte pour siéger sur le comité directeur de la Démarche ICI.



N° de résolution
ou annotation

Formules d'Adresses CCL 1-800-463-73/8 — M-103

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

5.16 Ministère des Transports et de la mobilité durable (MTMD) - Comité directeur de l'entrée de l'Île (préfet et 1 maire)

Résolution 2025-12-204

Sur **proposition** de M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** de nommer le préfet, M. Jean Lapointe, ainsi que M. Martin Vézina pour siéger sur le comité directeur de l'entrée de l'Île.

5.17 Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) - Conseil d'administration (préfet)

Résolution 2025-12-205

Sur **proposition** de Mme Lauréanne Dion, il est **résolu à l'unanimité** de nommer le préfet, M. Jean Lapointe pour siéger sur le conseil d'administration de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ).

5.18 Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) - Comité consultatif agricole (1 maire)

Résolution 2025-12-206

Sur **proposition** de M. Martin Vézina, il est **résolu à l'unanimité** de nommer le préfet, M. Jean Lapointe, pour siéger sur le comité consultatif agricole de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ).

5.19 Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) - Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires – Comité directeur (1 maire et un maire remplaçant)

Résolution 2025-12-207

Sur **proposition** de M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** de nommer le préfet, M. Jean Lapointe, ainsi que M. Jean-Pierre Turcotte à titre de maire remplaçant, pour siéger sur le comité directeur de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires.

5.20 Forum des élus de la Capitale-Nationale (2 maires)

Résolution 2025-12-208

Sur **proposition** de M. Martin Vézina, il est **résolu à l'unanimité** de nommer Mme Myriam Thériault et M. Jean-Pierre Turcotte pour siéger sur le Forum des élus de la Capitale-Nationale.

5.21 Agence des forêts privées - Conseil d'administration (1 maire)

Résolution 2025-12-209

Sur **proposition** de M. Denis Savard, il est **résolu à l'unanimité** de nommer M. Jean-Pierre Turcotte pour siéger sur le conseil d'administration de l'Agence des forêts privées.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

6. Certificat de conformité – Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans – Règlement 522-2025

Résolution 2025-12-210

Considérant que la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans a adopté le règlement 522-2025 visant à modifier le règlement de zonage 479-2021 afin de créer la zone M-110 et modifier les dispositions relatives aux camions-restaurants dans la zone M-110 ;

Considérant que la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans a déposé à la MRC le règlement 522-2025 ;

Considérant que la MRC doit analyser la conformité du règlement avec le schéma d'aménagement en vigueur ;

Considérant que le règlement 522-2025 est conforme du schéma d'aménagement et de développement de la MRC ;

En **conséquence**, il est **proposé** par M. Yves Coulombe et **résolu à l'unanimité** d'approuver la conformité du règlement 522-2025 de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans au Schéma d'aménagement révisé 2001.

7. Plan climat – Volet transition socio-écologique – Services professionnels en consultation publique et concertation – Autorisation à aller en appel d'offres sur invitation

Résolution 2025-12-211

Considérant qu'à la suite de l'adoption du Plan de mise en œuvre 2023-2028 du Plan pour une économie verte 2030 par le gouvernement du Québec, la MRC s'est engagée à réaliser un plan climat pour l'Île d'Orléans, via la résolution 2024-03-23 ;

Considérant que la MRC a octroyé en 2025 un contrat à Coop Carbone pour l'élaboration de l'inventaire et la quantification des émissions de gaz à effet de serre de l'Île d'Orléans dans le cadre du chantier Décarbonation du Plan climat, via la résolution 2025-03-22 ;

Considérant que le Plan climat doit aussi comprendre une démarche de transition socio-écologique afin de favoriser le mieux-être de l'ensemble de la population, dans le respect des ressources naturelles disponibles ;

Considérant que la MRC souhaite être accompagnée par des ressources professionnelles en consultation publique et concertation pour ces activités auprès des différentes parties prenantes locales et régionales ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à un appel d'offres sur invitation auprès de firmes spécialisées en consultation publique et concertation ;

Sur **proposition** de Mme Lauréanne Dion, il est **résolu à l'unanimité** d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Chantale Cormier, à procéder à un appel d'offres sur invitation pour des services professionnels en consultation publique et concertation dans le cadre du volet Transition socio-écologique du Plan climat de la MRC.



N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-378 — M-103

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

8. Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale - Politique de la famille et des aînés – Projet régional de partage d'équipements – Demande d'aide financière

Résolution 2025-12-212

Considérant que la MRC de L'Île-d'Orléans, et les six municipalités qui la composent, ont à cœur l'amélioration du milieu de vie des citoyens et la participation active des familles et des aînés au sein de la communauté ;

Considérant qu'un des objectifs de la Politique de la Famille et des aînés 2025-2027 de la MRC est de favoriser le développement des loisirs culturels et sportifs ainsi que leur accessibilité ;

Considérant que la MRC et les municipalités de l'Île d'Orléans ont des besoins similaires pour l'obtention de matériel événementiel et récréatif ;

Considérant qu'un projet d'acquisition d'une remorque communautaire mobile, lettrée aux couleurs de la MRC, entièrement équipée de matériel événementiel et récréatif pouvant être partagé entre les municipalités a été identifié et priorisé par les municipalités ;

Considérant qu'il y aurait lieu de déposer une demande d'aide financière de 30 000 \$ dans le cadre du projet Circonflexe de l'Unité de Loisir et de Sport de la Capitale-Nationale :

Sur **proposition** de M. Martin Vézina, il est **résolu à l'unanimité** d'autoriser la directrice générale, Mme Chantale Cormier, à :

- Déposer une demande d'aide financière de 30 000 \$ dans le cadre du projet Circonflexe de l'Unité de Loisir et de Sport de la Capitale-Nationale pour l'acquisition d'une remorque communautaire mobile entièrement équipée de matériel événementiel et récréatif pouvant être partagé entre les municipalités de l'Île d'Orléans ;
- Signer tout document afférent.

9. Petits ambassadeurs – Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de Lévis - Demande d'aide financière

Résolution 2025-12-213

Considérant l'existence du projet *Les Petits ambassadeurs* depuis 2016 et son déploiement dans la région de la Capitale-Nationale depuis 2021 ;

Considérant que la MRC de L'Île-d'Orléans a été désignée à titre de gestionnaire, au nom des partenaires régionaux du projet *Les petits ambassadeurs de la Capitale-Nationale* ;

Considérant la signature d'une entente de partenariat 2024-2027 entre le Conseil de promotion de l'agroalimentaire québécois d'Aliments du Québec et la MRC de L'Île-d'Orléans ;

Considérant que ledit projet vise à inciter les services de garde de la région de la Capitale-Nationale à utiliser les produits



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

locaux en respectant un seuil minimal d'approvisionnement et à organiser des activités éducatives annuelles ;

Considérant l'adhésion de la MRC de l'Île-d'Orléans à l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de Lévis 2023-2025 et à l'Avenant 1 prolongeant la durée de l'Entente jusqu'au 31 décembre 2026 ;

Considérant que le projet *Les petits ambassadeurs de la Capitale-Nationale* est inscrit au Plan d'action de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la ville de Lévis 2023-2025 ainsi qu'à l'Avenant 1 ;

Considérant la mise en œuvre du Plan d'action des *Petits ambassadeurs de la Capitale-Nationale* et les actions réalisées depuis 2021 ;

Considérant la réception d'une offre de services présentée conjointement par les nutritionnistes Amélie Parenteau et Catherine Vachon, à titre de co-chargées de projet des *Petits ambassadeurs de la Capitale-Nationale* à raison de 10 heures par semaine pour l'année 2026 ;

Considérant qu'il y aurait lieu de déposer une demande d'aide financière de 50 000 \$ pour le projet de conception, production et diffusion des capsules vidéo mettant en lumière des collaborations exemplaires entre les producteurs agroalimentaires et les services de garde à la petite enfance ainsi que les honoraires des co-chargées de projet pour la poursuite du développement du projet *Petits ambassadeurs*, dans le cadre de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la ville de Lévis 2023-2025 ainsi qu'à l'Avenant 1 ;

En **conséquence**, sur **proposition** de M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** que :

- La MRC de L'Île-d'Orléans dépose, au nom des partenaires régionaux du projet *Les petits ambassadeurs de la Capitale-Nationale*, une demande d'aide financière de 50 000 \$ à l'Entente sectorielle des activités agricoles et agroalimentaires de la Capitale-Nationale et Lévis 2023-2025 pour couvrir les heures des co-chargées de projet ainsi que la conception, la production et la diffusion des capsules vidéos pour la poursuite du Plan d'action des *Petits ambassadeurs de la Capitale-Nationale* ;
- La directrice générale de la MRC de L'Île-d'Orléans, Mme Chantale Cormier, soit autorisée à déposer ladite demande de financement et à signer tout document afférent.



N° de résolution
ou annotation

Formules d'Adresses CCL 1-800-463-4278 — M-103

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

10. Outils promotionnels – Conception de la carte et du guide touristique 2026 – Octroi d'un mandat

Résolution 2025-12-214

Considérant le contrat octroyé à Caméléon pour la refonte du guide et de la carte touristique 2022-2023 le 9 juin 2021 via la résolution 2021-06-90 ;

Considérant que des ajustements sont requis annuellement au niveau du contenu et de la mise en page de ces outils touristiques ;

Sur **proposition** de M. Denis Savard, il est **résolu à l'unanimité** :

- D'octroyer un contrat de gré à gré à Caméléon pour la mise à jour du guide touristique 2026-2027, moyennant des honoraires de 11 000 \$, plus les taxes applicables, à même le budget 2026 de la MRC ;
- D'octroyer un contrat de gré à gré à Caméléon pour la mise à jour de la carte touristique 2026-2027, moyennant des honoraires de 2 750 \$, plus les taxes applicables, à même le budget 2026 de la MRC ;
- Autoriser la directrice générale, Mme Chantale Cormier, à signer tout document afférent.

11. Inventaire du patrimoine bâti agricole - Octroi d'un mandat – Modification de la résolution 2025-05-78

Résolution 2025-12-215

Considérant l'octroi d'un un mandat à Bergeron Gagnon pour la complétion de l'inventaire du patrimoine bâti agricole, et sa révision partielle, moyennant des honoraires maximaux de 45 000 \$ (y compris toutes taxes), à même l'entente de développement culturel 2024, via la résolution 2025-05-78 ;

Considérant que ledit mandat prévoyait plutôt des honoraires maximaux de 45 000 \$ (excluant toutes taxes applicables) ;

Considérant que les sommes disponibles dans l'entente de développement culturel de 2024 étaient de 45 000 \$;

En conséquence, sur **proposition** de M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** que la MRC assume la portion de taxes qu'elle ne récupère pas, soit la somme de 1 936 \$ à même son fonds de roulement.

12. Adoption des dépenses du mois de novembre 2025

Résolution 2025-12-216

Sur **proposition** de M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les dépenses du mois de novembre 2025, lesquelles s'élèvent à 498 042,02 \$.

13. Correspondance

Il n'y a pas de correspondance.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

14. Varia

Aucun sujet n'est discuté.

15. Période de questions

Elle débute à 20 h 25 et se termine à 20 h 55.

16. Levée de la réunion

Résolution 2025-12-217

Sur **proposition** de Mme Lauréanne Dion, il est **résolu à l'unanimité** de lever la réunion à 20 h 56.

Prochaine séance ordinaire du Conseil de la MRC : mercredi 4 février 2026 à 20 h à la salle du Conseil à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.

Chantale Cormier
Directrice générale-Greffière-trésorière

Jean Lapointe
Préfet